

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

Objet : Compte rendu de la 41^{ème} session du Conseil International des Céréales, le 08 Juin 2015 à Londres, au Royaume-Uni.

Le Conseil International des Céréales (CIC) a tenu sa 41^{ème} session le 8 juin 2015 à Londres, au Royaume-Uni, sous la présidence de Monsieur Abdulrahman Al Ruwaitie de l'Arabie Saoudite. Cette rencontre a été suivie de la 24^{ème} Conférence sur les Céréales du CIC.

La Côte d'Ivoire a été représentée par Monsieur Aly TOURE, Représentant Permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Organisations Internationales des Produits de Base à Londres, accompagné de Madame Sylvie KOFFI, son Conseiller.

L'ordre du jour de cette session du CIC a porté sur les points suivants :

- situation et perspectives du marché des céréales, du riz et des oléagineux ;
- questions administratives et financières ;
- notification des échanges des membres aux termes de l'article 7 de la Convention sur le Commerce des Céréales (CCC) ;
- convention sur le Commerce des Céréales de 1995 (CCC) ;
- élection pour 2015/2016 ;
- Modalités de la 42^{ème} session du CIC.

I. Situation et perspectives du marché des céréales, du riz et des oléagineux

Le Secrétariat a présenté les dernières estimations de l'offre et la demande de céréales. Elles portent sur le blé, le maïs, le riz et le soja.

S'agissant du blé, la production mondiale estimée à 715 millions de tonnes, est en légère baisse par rapport à son niveau de l'an dernier. Mais la consommation subira une modeste hausse. A la fin de l'année les stocks devraient avoisiner les 200 millions de tonnes. Quant aux échanges, ils devraient rester élevés en 2015/2016 à 149 millions de tonnes à peine inférieurs à leur niveau de l'an dernier.

Estimé à 961 millions de tonnes, la production mondiale de maïs pour 2015/2016 est en progression de 10 millions de tonnes au mois de mai, suite à la révision à la hausse formulée par les Etats-Unis, le Brésil, la Chine et l'Inde. La Consommation qui sera proche de 974 millions de tonnes, est en légère hausse. Les stocks mondiaux devraient se contracter. Les inventaires cumulés sont estimés en repli de 7 % à 187 millions de tonnes.

Concernant le riz, la production mondiale devrait augmenter à un nouveau pic en 2015/2016 à 482 millions de tonnes en raison des plus grosses récoltes chez les principaux producteurs asiatiques.

Pour la même période, la consommation mondiale de riz est estimée à 489 millions de tonnes. Les inventaires mondiaux de fin de campagne 2015/2016 devraient se contracter pour la troisième année consécutive à 96,6 millions de tonnes.

Relativement au soja, selon les prévisions du Conseil, la production pour 2015/2016 est estimée reculer légèrement pour atteindre 392 millions de tonnes. La consommation mondiale devrait augmenter pour avoisiner un pic de 312 millions de tonnes. A cause des stocks volumineux d'ouverture, les disponibilités seront importantes.

II. Questions administratives et financières

Le Conseil s'est penché sur diverses questions d'ordre administratif :

- budget 2015/2016**

Le Conseil a approuvé les propositions de budget et de contributions pour 2015/2016 présentées par le Directeur exécutif. Il s'élève à un montant de 1 708 800 Livres contre 1 735 910 Livres approuvé en 2014/2015. Ainsi, la contribution par voix est maintenue à 741 Livres.

- Arriérés de contributions**

Le Conseil a noté que seuls le Pakistan et l'Ukraine ont des retards de contributions. Pour cela le Directeur Exécutif a été encouragé à poursuivre ses efforts pour le recouvrement de ces arriérés.

- Questions des locaux**

Le Directeur exécutif a informé le Conseil de la volonté du propriétaire des locaux de récupérer les bureaux du Conseil International des Céréales ainsi que de l'Organisation International du Sucre à la fin du mois de juin 2015.

- Contrat du Directeur Exécutif**

Le mandat de cinq ans du Directeur Exécutif prendra fin le 31 janvier 2016. Ainsi, le Conseil a validé la recommandation du Comité Administratif et Financier visant à proroger le contrat du Directeur Exécutif pour une période de deux ans, soit jusqu'au 31 juin 2018.

Par ailleurs, le Conseil a donné son accord en vue de la révision de la règle 25 du statut personnel, relative aux mandats du Directeur Exécutif. En effet, cet amendement vise à instituer deux mandats de cinq ans pour les futurs Directeurs Exécutifs.

III. Notification des échanges des membres aux termes de l'article 7 de la Convention sur le Commerce des Céréales (CCC)

Le Secrétariat a indiqué qu'il rencontre toujours des difficultés dans la mise à jour des données statistiques en raison de la non-fourniture par certains membres des notifications de tous leurs échanges de céréales, en vertu de l'article 7 de la Convention sur le Commerce des Céréales (CCC).

Il faut noter que le Document G41/7 sur la notification des échanges des membres révèle que la Côte d'Ivoire fait partie des pays qui n'ont ni fourni les données statistiques ni répondu au questionnaire annuel de 2014.

IV. Convention sur le Commerce des Céréales de 1995 (CCC)

Le Conseil a noté que sur les 27 membres de la CCC, en comptant l'Union Européenne comme un seul membre, 26 ont achevé leurs procédures de ratification et d'adhésion.

Aussi, le Conseil a, par consensus, approuvé la prolongation de la CCC, qui doit expirer le 30 juin 2015 pour une période de 2 ans, et ce, jusqu'au 30 juin 2017.

V. Election pour 2015/2016

Madame Carla Seain, Sous-secrétaire pour la coordination politique au Ministère de l'Agriculture en Argentine, a été désigné comme Présidente du Conseil International des Céréales pour 2015/2016. De même, Monsieur Aly TOURE, Représentant Permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Organisations Internationales des Produits de Base, assurera la fonction de Vice-Président dudit Conseil pour la même période.

Le Conseil a, en outre, reconduit les membres des Comités Administratif et Exécutif pour 2015/2016.

VI. Modalités de la 42^{ème} session du CIC

La 42^{ème} session du Conseil International des Céréales et un forum sur les céréales se tiendront à Buenos Aires en Argentine, le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2015.

Telle est l'économie de la 41^{ème} session du Conseil International des Céréales, soumis à l'adoption du Conseil des Ministres.

Le Ministre du Commerce



Handwritten signature of Jean-Louis BILLON, which is a stylized, cursive line forming the letters 'J', 'L', 'B', and 'L'.

Jean-Louis BILLON